



Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

Paris, le 02 mars 2012
N°515

Pierre LELLOUCHE et le Syndicat national du jeu vidéo lancent conjointement un plan export et la nouvelle marque du jeu vidéo français à l'international

Pierre LELLOUCHE, Secrétaire d'Etat chargé du Commerce extérieur et Nicolas GAUME, Président du Syndicat National du Jeu Vidéo (SNJV) ont signé, ce vendredi 2 mars 2012, au Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie, la « Charte export du jeu vidéo », en présence des entreprises et des organisations représentatives du secteur.

En 2011, le jeu vidéo était la 2^{ème} industrie culturelle dans le monde (marché de 52 milliards d'euros) et en France (2,7 milliards d'euros) et il devrait détrôner le cinéma en 2014 grâce à une croissance annuelle supérieure à 10%. Mais les 300 entreprises que compte ce secteur en France sont à 75% des très petites entreprises et sont soumises à une vive concurrence. Reconnaissant l'importance économique de ce secteur qui emploie 5000 personnes en France et exporte plus de 70% de son chiffre d'affaires, Pierre LELLOUCHE a souhaité la mise en place d'un plan d'actions export du jeu vidéo français qui rassemble tous les ministères (Affaires étrangères et européennes, Culture et Communication, Industrie, Commerce extérieur) et les opérateurs publics compétents (Institut français, Centre national de la cinématographie et de l'image animée, Ubifrance, l'Agence Française pour les Investissements Internationaux, Oséo, la Coface et le Comité National des Conseillers du Commerce extérieur de la France). Le Syndicat National du Jeu Vidéo salue cette volonté de travailler ensemble afin de coordonner les dispositifs d'accompagnement à l'international des entreprises du secteur et d'inscrire le jeu vidéo parmi les filières de promotion à l'étranger par les services de l'Etat.

Cette Charte export du jeu vidéo français permettra de gagner en efficacité collectivement pour aider les entreprises de ce secteur à gagner des parts de marché à l'international et pour mieux attirer des investisseurs étrangers sur le territoire français.

Le plan d'actions s'articule autour de 3 thèmes : *la mise en avant de l'excellence française au travers d'une image collective unique, le développement des exportations* notamment par l'amélioration de l'accès des PME aux dispositifs de soutien à l'export et enfin *le développement des investissements en France*, par la communication sur l'image économique et l'attractivité de la France auprès des entreprises du jeu vidéo.

A l'occasion de la signature de la Charte export du jeu vidéo, le Syndicat National du Jeu Vidéo a lancé une nouvelle marque export du jeu vidéo français « Le Game », instrument majeur de ce projet collectif ambitieux, qui sera déployée pour la première fois dans le cadre de la Game Developers Conference, lors de la « Game Connection », principale convention d'affaire professionnelle du Jeu Vidéo qui se tiendra du 5 au 7 mars 2012 à San Francisco.



Contacts Presse :

Cabinet de Pierre Lellouche : Franck Allisio, 01 53 18 41 93,
franck.allisio@cabinets.finances.gouv.fr

Minuit Douze : Sophie d'Almeras 01 73 02 82 90, sdalmeras@minuitdouze.com

Syndicat National du Jeu Vidéo : Julien Villedieu, 09 70 46 06 11, dg@snjv.org